

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 19/05/2022 L'an deux mil vingt-deux, le 25 mai à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Nombre de membres en exercice : 37 **Etaient présents,**
Mmes MM. ALLEAUME Philippe, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, CANU Emmanuel, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DENIS Jean-Noël, DREUX-COUSIN Virginie, DUMAINE Chantal, GAIGNON Loïc, HAIRIE François, JARRY Sylvain, LAUNAY Didier, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, ROETZINGER Claudine, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe

Nombre de présents : 22 **Membre titulaire représenté par son suppléant :** Mme RABLINEAU Jeannine

Nombre de votants : 29 **Absents excusés :** Mmes MM. BEAUCHEF Régis, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, DUBREUIL Benoît, DUREUIL Brigitte, GRANDIN Philippe, LERAY Christophe, MOREAU Bernard

Présents par procuration : Mmes MM. ADDA Françoise (pouvoir à M. PETITJEAN), BLOUET Jean- Pierre (pouvoir à M. JARRY), DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse (pouvoir à Mme MOREL-GILLOT), EUVELINE Jacques (pouvoir à M DARGENT), LERIVRAIN Bernard (pouvoir à M. BOULENT), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. TURCAN), ROULLEAUX Éric (pouvoir à M. LEROUX Henri)

Secrétaire de séance : M. ALLEAUME Philippe

ENFANCE-JEUNESSE-ANIMATION

Activités et séjours d'été : Tarifs et modalités

ACM de rattachement : ACM La Chapelle

- Référente Gaëlle DELMAS
- Animateur Maël BENE et Esther DUVAL

Lieu : Centre de Pleine Nature de Torchamp

Date : du 11 juillet au 28 juillet 2022

Nombre de participants : 12 jeunes par séjour – soit 48 jeunes

Du lundi 11 au mercredi 13 juillet 2022

7/10 ans

- VTT à Torchamp (lundi matin 9h30)
- Escalade à la Cluse Domfront (mardi matin à 9h30)
- CO au Tertre Saint Anne à Domfront (mercredi 10h)
- Equitation au haras des Perchers - Passais (Mardi 13h30/14h)
- Repas Kebab Domfront
- Grand jeu/visite au château de Domfront (mercredi AM)

Du lundi 18 juillet au mercredi 20 juillet 2022

11/15 ans

- Escalade à la Cluse Domfront (lundi matin à 9h30)
- Tir à l'arc à Torchamp
- VTT à Torchamp (Mardi à 14h)
- CO au Tertre Saint Anne à Domfront (mercredi 10h)
- Repas Kebab Domfront
- Grand jeu/visite au château de Domfront (Mercredi AM)

Du mercredi 20 juillet au vendredi 22 juillet 2022**11/15 ans**

- CO au Tertre Saint Anne à Domfront (mercredi 10h)
- Kayak à Torchamp (mercredi 16h/18h)
- Pêche à Torchamp (jeudi matin)
- Equitation au haras des Perchers - Passais (jeudi 13h30/14h)
- Repas Kebab Domfront
- Grand jeu/visite au château de Domfront (Mercredi AM)

Du lundi 25 juillet au mercredi 27 juillet 2022**11/15 ans**

- Initiation montage vidéo-mini film des bivouacs
- Graff
- Grands jeux

BUDGET

Pour 4 séjours de 3 jours et 2 nuits

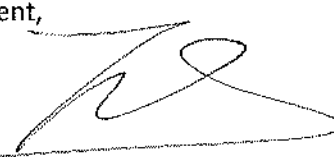
Proposition tarif : 55€/65€ en fonction du QF (+1000 ou – 1000) comme en 2021

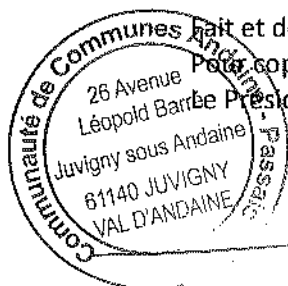
DEPENSES		RECETTES	
Hébergement	448,00	Participation familles	2 952,00
Activité CPN	800,00	Prestation service	832,00
Activité haras des Perchers	240,00	Reste à charge de la CDC**	664,00
Atelier graff *: matériel + intervenant	1 300,00		
Jeux/Matériel	100,00		
Repas	1 056,00		
Petit déjeuner/ gouter	504,00		
	4 448,00		4 448,00

**Reste à charge de la CDC hors personnel 664€ soit : 166€ par séjour/14€ par jeunes inscrits

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** les activités et séjours d'été pour le service ACM ;
- **FIXE** les tarifs des activités et séjours d'été du service ACM comme suit :
55€/65€ selon le Quotient familial
- **AUTORISE** le Président à accomplir les formalités correspondantes ainsi qu'à signer tous les actes et documents relatifs à cette affaire.

fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Président,




Accusé de réception en préfecture
 061-200068443-20220525-2022120-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2022
 Date de réception préfecture : 02/06/2022